



Infos

Janvier 2022

N° 400

MAIRIE

106 rue de la Mairie
Le Bourg
16590 BRIE

☎ 05 45 69 96 89

☎ 05 45 69 93 87

@mail : mairie@mairie-brie.fr

Retrouvez toutes les infos sur :
<https://www.brie.fr/>



Horaires d'ouverture au public

Lundi, Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h - 17 h
Mardi, Mercredi, Jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h

Michel BUISSON, Maire de Brie
06 08 53 38 71
michel.buisson302@orange.fr

**Date du dépôt des
articles pour le prochain
« Brie infos »**

le 10 janvier 2022

adresse mail pour l'envoi des
documents
service-information@brie.fr

L'actualité par MAIL

Si vous souhaitez recevoir chaque semaine les infos de
votre commune par mail, contacter :
nathalie.dulais@gmail.com

Brie Infos, édité par la Mairie

Directeur publication : Michel BUISSON

Responsable publication : Nathalie DULAIS

Réalisation : Service administratif de la mairie

Impression : Imprimerie Valantin (l'Isle d'Espagnac)

Distribution : services municipaux

RAMASSAGE DES SAPINS

Les Services Techniques de la commune passeront
ramasser les sapins de Noël

LUNDI 17 JANVIER

à partir de 8 h

*Si vous êtes intéressés, pensez à les
sortir sur le pas de votre porte*



JOURNÉE SOLIDARITÉ

La commission "Action sociale et solidarité"
propose un **après-midi « récréatif »**

sous forme de jeux : cartes (rami - belote, etc...) ; jeux de société (scrabble -
triomino, etc...) ; aide à la mémoire, en direction des personnes de plus de
65 ans.

Des moments de convivialité, sans aucune contrainte, qui vous permettront
d'être moins seuls.

Un goûter clôturera cet après midi.

Venez nous rejoindre le **JEUDI 20 JANVIER** à 14 h
au CCAL (Centre Culturel Associatif et de Loisirs)
(pendant la durée des travaux de la salle des fêtes)

Si vous avez des problèmes de mobilité, contacter la mairie ☎ 05 45 69 96 89
Bien entendu... Pass sanitaire et masque obligatoires



SERVICES EN DIRECTION DES SÉNIORS



Un service de transport à la demande est proposé par la Mairie de Brie aux se-
niors de la commune. Ce transport a lieu tous les jeudis après-midi, il vous prend
en charge devant votre domicile et vous conduit où vous le souhaitez pour faire
vos courses, vous rendre à vos rendez-vous médicaux ou autres.

**Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire par téléphone à la mairie les
mardis matins.**

Tarif aller et retour :

2 € pour un déplacement sur la commune,

4 € pour un déplacement à l'extérieur de Brie

Ce service existe grâce à un groupe de chauffeurs
bénévoles qui assurent le transport.

En parallèle à ce service, il existe un réseau de bénévoles qui font les courses
pour des personnes qui ne peuvent plus les faire elles-mêmes ou les conduisent
à des rendez-vous médicaux.

Si vous avez besoin d'aides dans vos déplacements ou des besoins particuliers
dans la vie de tous les jours, si vous vous sentez isolés, n'hésitez pas à vous
faire connaître auprès de la mairie, une personne prendra contact avec vous afin
de recenser vos besoins.

Renseignements et inscription transport à la demande : Mairie de Brie

☎ 05.45.69.96.89



COLLECTES DE CARTONS ET PAPIERS

Pour la coopérative scolaire de l'école de la Prévôtterie

du LUNDI 3 au JEUDI 13 JANVIER

La benne sera à l'angle du grand parking de l'école

Par l'école du BOURG

du LUNDI 3 au JEUDI 13 JANVIER

La benne sera sur le parking de l'école

Nous vous rappelons que vous pouvez collecter : papiers, **cartons (mis à plat)**, livres, magazines, publicités, journaux... (pas de sacs jaunes).

N'y mettez aucun plastique, métal, bouteille plastique, etc !

Merci de votre collaboration !



m.b.a
MUTUELLE

COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ SOLIDAIRE

Pour garantir un accès aux soins au plus grand nombre, MBA mutuelle, en partenariat avec le CCAS de Brie, fait bénéficier les habitants de la commune d'une complémentaire santé à tarif négocié.

Des permanences, avec une conseillère MBA Mutuelle, sont mises en place pour répondre à toutes vos questions :

JEUDIS 6 et 27 JANVIER

à la Mairie de Brie, Salle du conseil Municipal



Merci de **prendre rendez-vous** au préalable en contactant :

Mme JOUSSEAUME ou Mme RACHDI ☎ 06 73 89 24 36

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

REPRISE : lundi 3 janvier à 15 h 30

Nous rappelons que la présence d'un accompagnateur avec Pass sanitaire est obligatoire, port du masque dès 6 ans.



Nuit de la lecture : Des notes & des mots

SAMEDI 22 JANVIER : 18 h 00

Musique : les cordes buissonnières (violons)
Texte : extrait du livre « âme brisée »

GRATUIT pour toute la famille

Inscription 05 45 22 58 18 jusqu'au 22 à 12 h



Racontines 4 saisons : Hiver (4-7 ans)

MERCREDI 26 JANVIER : 16 h 30 - 17 h 15

SAMEDI 29 JANVIER : 10 h 30 - 11 h 15

Lecture suivie d'une activité manuelle.

GRATUIT sur inscription du 03 au 22/01

☎ 05 45 22 58 18

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Toute l'actualité de la bibliothèque de Brie

www.blc-bibliotheque.brie.fr ou sur Facebook :

[bibliothequedebrie](https://www.facebook.com/bibliothequedebrie)



möbius
MON TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous souhaitez prendre le bus pour vos déplacements quotidiens (lieu de travail, rdv médicaux, courses, établissements scolaires, visites de proches, etc...) ?

Le service de Transport À la Demande permet aux Briauds de se connecter à la ligne 6 du réseau de bus möbius.

Vos trajets peuvent se faire du lundi au samedi, aux horaires définis sur la zone (cf fiche horaire de la zone) Ce service est accessible avec un titre de transport möbius qui couvre l'ensemble du voyage.



Pour utiliser ce service de Transport à la demande

Un numéro dédié : 05 45 65 25 35 ouvert du lundi au vendredi (9 h/12 h 30 - 14 h/17 h)

1. Premier contact téléphonique pour vous inscrire avant utilisation du service
2. Vous réservez votre course par internet ou par téléphone **IMPORTANT : les réservations pour le samedi ou le lundi doivent se faire le vendredi avant 17h .**
3. Vous avez la possibilité de réserver plusieurs courses à l'avance pour des trajets récurrents
4. Le véhicule vient vous chercher à l'arrêt défini sur Brie et vous dépose ensuite à l'arrêt CHAMPNIERS Géant Ouest
5. De là, vous prenez votre bus de la ligne 6 jusqu'à la destination de votre choix.

Ce service est accessible avec un titre de transport möbius qui couvre l'ensemble du voyage.

Pour plus de renseignements, merci de vous reporter à la notice d'information TAD de votre zone (Zone 4) sur le site www.stga.fr, ou contactez-nous au 05 45 65 25 35.



Venez faire réparer gratuitement vos objets et leur donner une seconde vie !

le SAMEDI 8 JANVIER

de 9 h 30 à 12 h

au Centre Culturel Associatif et de Loisirs

Nos bénévoles essaieront de réparer avec vous vos objets en panne.



Renseignements : repaircafebrie@hotmail.com

Florence THOS ☎ 06 22 29 77 65

Sandrine GUERIN ☎ 06 29 49 89 05

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en JANVIER 2006 sont priés de se présenter à la mairie, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité, le mois même de leurs 16 ans, aussitôt après leur date d'anniversaire.

Vous avez la possibilité de vous faire recenser sur :

Service-Public 
Le portail de l'administration française

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les propriétaires fonciers de la commune de Brie sont informés que **les géomètres** du service du Cadastre **mettront à jour le plan cadastral** de la commune à compter du

MERCREDI 12 JANVIER



Pour ce faire, ils procéderont aux divers mesurages extérieurs des bâtiments, nécessaires à l'élaboration du plan.

(constructions nouvelles, extensions d'habitation ou tout autre changement susceptible de modifier le plan.)

ERRATUM



Très bonne
année 2022



Concernant les coordonnées
téléphoniques notées dans le Brie Infos
de Novembre
pour Mme **Françoise DERYCKE**

conseillère Immobilier pour le centre
Immobilier **DéclicImm**
L'immobilier commence ici

Vous pouvez donc la contacter au ☎ 07 84 61 90 55

LE CLUB DES AÎNÉS

Informe ses adhérents
des nouveaux horaires de 13 h 30 à 17 h
à partir du

MARDI 4 JANVIER



MEILLEURS VŒUX A TOUTES ET TOUS

Renseignements ☎ 05 45 69 93 68

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE



La date du 31 décembre n'étant plus impérative, nous vous rappelons que vous avez désormais la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il vous faudra cependant respecter la date limite d'inscription avant le 1er mars 2022 pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains.

Nous vous rappelons que vous pouvez également, pour éviter les déplacements, effectuer votre inscription en ligne sur

Service-Public.fr
Le portail de l'administration française

ÉLECTIONS 2022 PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES



NOUVEAUTÉ

LES PROCURATIONS

A compter du 1er janvier 2022, un électeur peut donner **procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne**. Cependant le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

L'électeur (mandant) peut effectuer sa demande par téléprocédure sur [maprocuration](#) ; il devra se munir de son Numéro National d'Électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale, mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de [service-public.fr](#).

Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations **qu'il a données ou qu'il a reçues**.

L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).

L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données, et comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.



Pour demander, comme pour résilier une procuration, **le déplacement physique** de l'électeur devant une autorité habilitée **demeure indispensable !**

NOUVEAU SERVICE A BRIE

**Prothésiste ongulaire diplômée
Belinda MARURAI**

Viendra à votre domicile

Pose de vernis semi-permanent
et rallongement en gel
Effets, strass



☎ 06 07 88 25 02

Facebook : l'atelier beauté de Belinda



**Le conseil municipal
et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent une**

